



NIHON TAI JITSU CLUB SURESNES

AFFILIATION FFKAMA, LIGUE DES HAUTS DE SEINE, N° 0920075

FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITE EN SORTIE DE CONFINEMENT (mise à jour 30 août 2020)

PAR LA PRÉSENTE :

Je m'engage à respecter les règles, préconisations, recommandations mises en place par l'association Nihon Tai Jitsu Club Suresnes à compter du 1er septembre 2020 répondant au protocole général de reprise de ses activités pour la saison 2020/2021.

J'atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle.

Je reconnais que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19.

Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du club, notamment en respectant les gestes barrières.

Je m'engage à ne pas rentrer sur le site en cas de symptômes tels que de la toux, de la fièvre, des difficultés de respiration, des maux de tête et/ou de gorge, des courbatures, une grande fatigue, une perte de l'odorat et/ou du goût, une diarrhée.

Si tel était le cas ou si je suis en contact étroit avec un cas COVID-19 confirmé ou si je suis identifié positif au Covid-19 je m'engage à ne pas me rendre sur l'un des lieux d'entraînement, sauf si un test virologique a été réalisé et est négatif.

Nom et prénom de l'adhérent :

Pour les mineurs nom et prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du protocole de sortie de confinement:

Signature (du membre majeur)

NIHON TAI JITSU CLUB SURESNES

Association loi 1901, déclaration Préfecture des Hauts de Seine N° 32013876

Siège social : Centre Sportif des Raguidelles, 27 rue des Tourneroches, 92150 Suresnes.